

# DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL

(EXTRAIT)

n° 2024-25

De la commune de FERICY

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 077-217701796-20241214-2024\_25-DE



## NOMBRES DE MEMBRES

Afférents	qui ont pris	
au Conseil Municipal	En exercice	part à la Délibération
15	12	11

15 12 11

## DATE DE LA CONVOCATION

09/12/2024

## DATE D'AFFICHAGE

09/12/2024

Séance du Vendredi 13 décembre 2024, à la mairie de Féricy

L'an deux mil vingt-quatre, le treize décembre à 20 heures 30 minutes,

le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc GERMAIN

### Présents :

ALLEYRAT Paul, BOURGES Manel, CARPENTER James, DESPOTS Hervé, DJORDJEVIC Cécile, FONTAINE Corentin, FOURGOUX-LECLERC Catherine, GARNOTEL Virginie, GERMAIN Jean-Luc, HAMEON Yoann, ROCHER Catherine

### Absente :

MENET Sophie

Yoann HAMEON est désigné secrétaire de séance

## **OBJET : Décision modificative budgétaire**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
Compte 2031, chapitre 041		27 844.87€
Compte 21311, chapitre 041	1 632.80€	
Compte 21318, chapitre 041	26 212.07€	
Compte 275, chapitre 27	5.00€	
Compte 261, chapitre 26	1 000.00€	
Compte 2313, chapitre 23	-1 0005.00	
Compte 21534, chapitre 21	38 868.96€	
Compte 13258, chapitre 13		4 115.60€
Compte 168758, chapitre 16		34 753.36€
<b>TOTAL</b>	<b>66 713.83€</b>	<b>66 713.83€</b>

Le Maire certifie le caractère  
exécutoire de cet acte

Transmis en Préfecture le 16 décembre 2024

Publié le 16 décembre 2024

Le secrétaire de séance

Yoann HAMEON

Extrait certifié conforme  
à Féricy, le 16 décembre 2024

Le Maire,  
Jean-Luc GERMAIN